

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 DJS 51 Subventions (52.000 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec G. R. S. Paris Centre et Judo Paris Centre (1^{er}).

M. Jean-François MARTINS, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu les conventions pluriannuelles d'objectifs pour la période 2018-2020 signées le 3 mai 2018 ;

Vu le projet de délibération en date du 19 mars 2019 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions annuelles de fonctionnement à deux associations sportives localisées ;

Vu l'avis du conseil du 1^{er} arrondissement, en date du 18 mars 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont adoptés le principe d'avenant aux conventions pluriannuelles d'objectifs signées le 3 mai 2018 et ses modalités d'application.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les avenants ci-joints prévoyant l'attribution d'une subvention, visée à l'article 3 à 5 et les conditions de ce soutien.

Article 3 : Une subvention de 40.000 euros est attribuée à G.R.S. Paris Centre (n°17521 - D03128)/2019_04327) 2, rue Saint-Honoré (1^{er}) pour soutien à l'activité et au développement de ses projets, au titre de l'exercice 2019.

Article 4 : Une subvention de 12.000 euros est attribuée à l'association Judo Paris Centre (n°17182 - D09382) / 2019_01058) 30, rue Pierre Lescot (1^{er}), pour soutien à l'activité et développement de ses projets, au titre de l'exercice 2019.

Article 5 : La dépense correspondante, d'un montant total de 52.000 euros, sera imputée sur la fonction 3, sous-fonction 32, rubrique élémentaire 3261, numéro de destination 3260004, compte 933-65748-D (provision pour subvention de fonctionnement au titre du sport de proximité) du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2019 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO